

MULTILETTRE des AMIS de FREINET et de son mouvement

n° 2 - Spéciale assemblées générales – (adresse de retours modifiée

14 juin 2023

SOMMAIRE

Déroulement des AG et calendrier.....	3
En guise de synthèse des propositions reçues.....	4
En avant-propos du projet de motion d'orientation.....	4
Quel avenir pour les Amis de Freinet ?.....	4
Pour commencer, jouons cartes sur table.....	4
Les Amis de Freinet pourraient devenir une association au sein de laquelle nous engagerions une réflexion commune.....	5
Travailler ensemble pour produire.....	5
Freinet nous a appris à fonctionner en réseaux.....	5
Relancer les Amis de Freinet est possible.....	6
Projet de motion d'orientation.....	7
Candidatures au conseil d'administration.....	8

L'envoi de cette multilettr n°2 est avancé et nous repoussons la date butoir de notre appel... au 18 juin !



Il est donc encore temps d'envoyer vos avis, questions, appréciations, propositions...



à conseil.administration@asso-amis-de-freinet.org

N'oublions pas de consulter régulièrement le site des ADF !

<https://www.asso-amis-de-freinet.org/> Et Archives Freinet en images : <https://archives-freinet.org/>

Abréviations employées dans cette multilettr

Assemblée générale : **AG** Par défaut, il s'agit de l'assemblée générale ordinaire (**AGO**).

Assemblée générale extraordinaire : **AGE** Conseil d'administration : **CA** Règlement intérieur : **RI**

Multilettr n° 1 Spéciale assemblées générales : **M1** Multilettr n° 2 Spéciale AG : **M2**

Chères amies, chers amis,

Comme nous l'avions écrit dans la M1, il était devenu urgent de tenir les AG en attente avant la fin de ce premier semestre, d'autant plus que nous avons été interpellés à ce sujet, à juste titre. Nous étions bien conscients que des délais aussi courts n'allaient pas favoriser les échanges préparatoires. C'est le cas, hélas, puisque, hors CA actuel (statutairement démissionnaire dans sa totalité), nous n'avons eu qu'un seul retour... et une candidature au CA. Parce que nous pensons que la vocation et les actions des ADF ne doivent pas disparaître, nous relançons un appel pressant : seul un CA en nombre suffisant pourra garantir un partage des tâches suffisamment large pour éviter l'épuisement d'un tout petit nombre. En conséquence, **nous repoussons la date butoir au 18 juin.**

Après un rappel du déroulement des AG et les légères modifications du calendrier, vous trouverez la synthèse des propositions reçues et quelques aperçus du fonctionnement à venir des ADF tel que nous pouvons l'envisager. Le tout débouchant sur un projet de motion d'orientation.



Déroulement des AG et calendrier

Les assemblées générales se tiendront par visioconférence pour celles et ceux qui le pourront. Pour autant, chacune, chacun doit avoir la possibilité de participer à la réflexion, aux échanges et faire des propositions pour que nous définissions ensemble des axes d'action pour les années à venir. C'était l'esprit de la multilette n° 1 : donner des informations pour susciter les échanges.

1- L'envoi de la multilette n° 1 valant convocation aux AG a bien eu lieu le 3 juin par les deux voies (postale pour 9 membres sans accès à l'Internet [quelques jours avant et correctif envoyé par la suite], électronique pour les autres)

2- L'envoi de cette multilette n° 2 a été avancé, toujours par les deux voies : restitution des apports ; La liste des candidatures sera portée sur les formulaires de vote. La motion d'orientation pourra être modifiée au cours de la deuxième AG du 24 (celle de l'après-midi).

3- Assemblées générales en visioconférence le samedi 24 juin

- **Partie AG 2020** (exercice 2019), de **10 h 30 à 11 h 30**

- échanges à propos des rapports moral, d'activité et financier

- **Partie AG 2023** (ensemble des exercices 2020 à 2022), de **14 h 30 à 16 h ou 16 h 30**

En l'absence d'un nombre significatif de questions et remarques à propos des différents rapports, nous proposons de réduire le temps d'échanges prévu pour concentrer l'AG sur l'avenir (motion d'orientation)

- présentations (≤ 10 mn)

- échanges sur les rapports moraux et d'activité (≤ 20mn)

- échanges sur les rapports financiers (≤ 15 mn)

- échanges sur la motion d'orientation (≤ 50 mn)

- échanges sur la consultation : lieu(x) et périodes à envisager pour l'AGE (≤ 15 mn)

- **Éventuellement questions diverses** (≤ 10 mn)

4- Votes

- Seront envoyés prochainement le matériel de vote papier pour les votantes et votants hors liste ou "sans l'Internet" et, pour les autres, le protocole à suivre ainsi que les formulaires de vote.
- La session de votes (papier ou électronique) se terminera le 30 juin juillet 2023.

5- Dépouillement des votes le 3 juillet

6- **Compte rendu des AG et résultats des votes** : envoyés dans la semaine du 3 juillet, si possible et publiés sur le site des ADF.

En guise de synthèse des propositions reçues...

... *la contribution d'Agnès Joyeux*. Nous la remercions.

« Quelques petits avis sur les questions posées :

- Aligner cotisations et abonnement me semble une bonne idée susceptible de simplifier le travail de celles et ceux qui s'y collent.

- Perso, je suis curieuse de découvrir le Centre de Mayenne où je n'ai jamais eu l'opportunité d'aller. La région Provence est certes très attirante mais attention aux déplacements qui peuvent être longs. On ne fait pas de tels voyages seulement pour une journée d'AG. Il serait judicieux de coupler l'AG avec des visites sur les pas des Freinet et/ou avec des journées de travail partagé que ce soit sur les archives ou sur le site ou encore sur le bulletin ou la préparation de rencontres ce qui en outre permettrait au CA d'obtenir de l'aide là où c'est nécessaire grâce à une meilleure répartition des tâches. »



En avant-propos du projet de motion d'orientation

Faute d'avoir reçu un nombre significatif de propositions, la motion d'orientation définitive ne peut figurer dans cette multilettré n°2. Nous proposons à la place un nouveau projet, chaque item étant précédé d'attendus. Mais d'abord, ce que nous aimerions voir advenir.

Quel avenir pour les Amis de Freinet ?

Pour commencer, jouons cartes sur table

Les Amis de Freinet ont une longue histoire dont l'épicentre se situait à Mayenne. Il s'agissait de sauver un patrimoine dont peu de personnes ne se préoccupaient auparavant. Si des étrangers ont d'emblée été intéressés à la tâche, les archives restaient pour l'essentiel françaises, la France étant le berceau du mouvement qui nous rassemble. Une équipe était sur place qui pouvait gérer les fonds et ouvrir le musée aux visiteurs et chercheurs intéressés. Des bulletins étaient régulièrement édités.

Le contexte a progressivement changé et la période COVID n'a fait qu'accélérer les choses. Nous ne sommes plus en capacité d'ouvrir à la demande les locaux de Mayenne, ni de gérer coopérativement les fonds. Les séances de travail qui rassemblaient un noyau d'une dizaine de personnes se sont espacées.

Première réalité : *Les Amis de Freinet* ne peuvent pas continuer à reposer sur trois ou quatre personnes qui doivent tout gérer quasi au quotidien et en même temps produire des documents ce qui a eu pour conséquence l'abandon du bulletin que nous avons remplacé par la publication de livres de militants. Les manuscrits ont préalablement été relus, critiqués avant publication et de ce fait parfaitement assumés par le CA. Ce fonctionnement ne convient manifestement pas, pour preuve une baisse des cotisations cette année dans des proportions que nous n'avions jamais connues auparavant.

Une seconde réalité s'est progressivement imposée à nous. Notre mouvement est maintenant largement international. Mayenne ne peut plus être considéré comme son seul centre d'autant plus que la ville est difficilement accessible par les moyens de transport. Celles et ceux qui géraient ce fonds n'ont plus la jeunesse qui les rendaient disponibles à tous moments. Nous n'avons plus personne sur place, Guy et Renée se déplaçant difficilement.

Il est donc temps de reconsidérer non seulement nos statuts mais également notre structure. Tous les mouvements de la FIMEM ont des archives et commencent à s'interroger sur leur gestion. Notre patrimoine nous est commun tout en étant mondial.

Contrairement aux lieux spécialisés que sont les musées et les Archives départementales ou nationales, dans nos différents pays, nous devons prendre conscience collectivement du fait que les archives de demain se préparent aujourd'hui.

La coopération est la qualité première revendiquée pour nous toutes et tous. Mettons en commun nos difficultés, nos trouvailles, nos modes de conservation des archives et de diffusion.

***Les Amis de Freinet pourraient devenir une association
au sein de laquelle nous engagerions une réflexion commune***

Engageons une réflexion commune sur

- ce que nous pouvons considérer comme archives ;
- la façon de conduire les recherches de documents ;
- la numérisation ;
- la préservation et la restauration de documents ;
- les techniques d'inventaires ;
- la manière de rendre les documents accessibles.

Définissons nos besoins, individuellement ou collectivement, en partant d'un constat : tous nos adhérents appartiennent à un mouvement qui a une histoire qui fait partie de notre patrimoine Freinet. Certains ont commencé dès 1924 et sont donc quasi centenaires. Nous avons une histoire commune mais nous l'ignorons. Les jeunes qui débutent, que savent-ils du mouvement dans lequel ils s'engagent ?

***Travailler ensemble pour produire.
Freinet nous a appris à fonctionner en réseaux.***

Partageons le travail plutôt que de s'en remettre à des élus.

On nous rétorquera que les plus motivés sont déjà très engagés dans l'administration ou les chantiers de leur mouvement et dans la FIMEM. Il ne s'agit pas de doubler le travail mais de combattre l'isolement. Il n'y aurait d'intéressant et méritant d'être publié que ce qui se fait en France ? Ceci dit on peut aussi inviter ses amis géographiquement proches à partager une tâche très pratique.

Les commissions (ou groupes de travail) ont l'avantage d'être moins lourdes qu'un CA. Chacune et chacun ne s'engage que dans les domaines qu'il ou elle connaît. Chacun et chacune ne donne que ce qui correspond à son mode de vie, son rythme, ses disponibilités. Numériser une bande magnétique ou une vidéo tournée en VHS est à la portée de tout le monde. Scanner ou photographier avec son téléphone un manuscrit, un journal scolaire, des dessins d'enfants ne sont pas des contraintes insurmontables. Aider une famille à trier des archives après le décès d'un ancien que nous avons bien connu. Encore faut-il que ce ne soit pas seulement pour nourrir sa bibliothèque personnelle.

Le système des commissions introduit de la souplesse : commissions de proximité, régionales ou internationales. Elles peuvent travailler ponctuellement, pour résoudre un problème technique, préparer un bulletin ou une multilette. Plus largement, aborder un thème comme la paix dans le monde ou les droits des enfants en sortant des documents des placards dans lesquels ils moisissent.

Les nouvelles technologies, même si elles ne sont pas accessibles à toutes et tous, nous permettent de vivre autrement. Nos budgets rendent difficile la tenue de rencontres physiques nationales et encore davantage internationales¹. Nous n'avons d'autre choix que les visioconférences et/ou le téléphone pour des rencontres ainsi que les messageries et le courrier postal² pour les préparer.

Le téléphone portable permet de communiquer, d'écrire, de prendre des photos et d'envoyer des productions à distance, ce que nous a appris le confinement, en permettant à des classes de tous niveaux de continuer à fonctionner. Il ne s'agit pas de remplacer les contacts, mais de permettre à tous et toutes de participer.

Relancer les Amis de Freinet est possible

Le relance relève d'une volonté collective. Sans cotisations ni abonnements, c'est-à-dire sans adhérents nous disparaîtrons. Mais sans partage des travaux élémentaires nous n'avons plus notre raison d'être.

Ayons conscience d'autre part, que les archives de demain se constituent aujourd'hui à condition de trier, élaguer, pour ne pas se laisser submerger par l'accumulation informatique. Sauvons, scannons ou photographions le plus caractéristique des créations effectuées dans nos classes, conservons les bulletins de notre groupe régional, ou de notre association nationale au fur et à mesure de leur découverte ou de leur diffusion ; nous éviterons aux futures archivistes de devoir les rechercher. Trions sans peur de la subjectivité puisqu'elle vit dans le même temps que le document que nous élisons ou rejetons.

Il n'est pas trop tard pour participer à notre AG, pour la première fois accessible à tous nos adhérents.

1 Nous pourrions tout de même profiter des congrès internationaux et des RIDEF pour animer un atelier *Amis de Freinet* comme nous l'avons fait dans le passé.

2 Le courrier postal sera maintenu pour partager les informations, participer à distance aux votes, mais aussi envoyer des articles et recevoir des multilettes, livres et bulletins.

Projet de motion d'orientation

1- Le CA actuel fonctionne sur le modèle de ce qui a été mis en place lorsque les Amis de Freinet se sont recentrés sur Mayenne, musée et fonds. L'association a toujours un rayonnement international, preuve en sont des échanges sur la liste. Mayenne est un centre d'archivage parmi d'autres. Le renouvellement des statuts et du règlement intérieur devra traduire l'ouverture réaffirmée au-delà des frontières françaises, dans le nombre et la composition du conseil d'administration, du bureau ainsi que dans les modalités et lieux d'assemblée générale.

→ **Il est souhaitable que la composition du conseil d'administration rappelle le caractère international des Amis de Freinet. Le renouvellement des statuts et du règlement intérieur devra en tenir compte et pour cela augmenter le nombre des membres du CA et du bureau.**

2- L'activité archives des ADF nécessite de nombreux travaux assurés actuellement par quelques membres ADF et ICEM dont le nombre ne permet pas de faire face correctement, surtout en cas d'urgence. La conséquence, bien triste, en est la disparition définitive de documents peut-être essentiels. Nous ne le saurons jamais. Comme pour les tâches du CA, un nombre renforcé de bonnes volontés pourrait permettre de limiter ces pertes et de répertorier précisément ce qui est recueilli. Cela devrait passer par une campagne de sensibilisation et une formation légère auprès de membres à la retraite comme en activité. Sachant que les productions en pédagogie Freinet d'aujourd'hui représentent les archives de demain.

→ **La priorité étant donnée aux archives, l'ensemble des membres de l'association sera invité à participer à toutes les tâches, chaque bonne volonté donnant ce qu'elle pourra.**

3- Ces dernières années, seules quelques-unes des activités des membres de l'association, hors CA, ont été l'objet de communications. Or bien souvent, chacune, chacun perpétue les valeurs et principes de la pédagogie Freinet hors de son cadre professionnel : dans sa commune, au sein d'associations, auprès de ses enfants, petits-enfants, etc. Ces richesses sont à mettre au jour, dont certaines pourraient être déposées sur le site Internet des ADF. Elles font partie de l'histoire du Mouvement.

→ **Le fonctionnement des ADF et le site Internet devront permettre à chaque membre qui le souhaite de rendre visibles des actions cohérentes avec l'esprit de la pédagogie Freinet, dans son champ professionnel, personnel ou associatif.**

4- Actuellement, les abonnements ne sont pas calés sur les cotisations annuelles mais sur l'équivalent 3 bulletins. Cela représente un travail de gestion et de comptabilité important tant pour Jeanne que pour Jacques, et source d'erreurs toujours longues à identifier et réparer. Moyennant un « tuilage » individualisé, les abonnements pourront rapidement devenir annuels. Ils correspondront alors à un livre + au moins un bulletin + des multilettes si possible trimestrielles, chaque année.

→ **Les abonnements comme les cotisations seront annuelles et seront recueillis seulement à partir du 1^{er} janvier de l'année concernée, pour simplifier la tenue de la comptabilité.**

Candidatures au conseil d'administration

Les candidatures devront être reçues pour le **18 juin 2023**

- par courriel de préférence : conseil.administration@asso-amis-de-freinet.org

- ou par courrier : Jacques Jourdanet 201 chemin de Siouraïres 06510 Gattières

APPEL à CANDIDATURE au CONSEIL D'ADMINISTRATION des AdF

Je soussigné(e) :

demeurant à :

adresse mél :

téléphone :

Je propose de m'investir de la manière suivante :

Compte tenu de l'activité archives très importante de l'association, je m'engage à participer à cette orientation.

J'ai lu et j'approuve la [Charte de l'École moderne](#), que je m'engage à respecter.

À _____, le _____ Signature (*)

(*) Pour les réponses par courriel, celui-ci aura valeur de signature.

Merci pour ton engagement.